



Conditions d'honorabilité d'assermentation contrôleur

Par **fab**, le **17/01/2011** à **14:33**

Bonjour,

je suis passé au tribunal il y a 18 ans pour conduite en état d'ivresse, (2 mois de suspension du permis de conduire). cela peut-il nuire à ma demande d'assermentation pour être contrôleur dans le transport urbains ?

Par **Visiteur**, le **18/01/2011** à **17:38**

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posé la a un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit il suffit d'un petit clic sur <http://www.avocatauttelephone.com/> ou appelé le (+33) 9 70 44 70 75 <http://www.avocatauttelephone.com/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse. Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliqué sur ce lien <http://www.avocatauttelephone.com/> ou appelé sur le (+33) 9 70 44 70 75